

Commission : Développement Durable

Thème : Vers une gestion mondiale des déchets industriels

Auteur : Allemagne

Nous sommes tous conscients du problème majeur de pollution de l'environnement auquel nous devons faire face. De nos jours, la préservation de l'environnement (sans pour autant limiter la production industrielle qui permet le développement des pays) est une préoccupation qui s'accroît à chaque instant. Préoccupations que nous avons vues réfléchies lors de la COP21. C'est ainsi que les déchets industriels jouent un rôle important.

D'une part, il s'agit d'un enjeu majeur pour les pays en développement qui voient la santé de leurs citoyens mise en jeu et d'autre part c'est un défi pour les pays industrialisés qui cherchent une manière de les éliminer proprement. Formant partie du premier groupe ou du deuxième, il est certain que nous devons chercher une solution globale.

En ce qui concerne l'Allemagne, nous nous trouvons aux premiers rangs parmi les producteurs industriels mondiaux. Le secteur secondaire, l'industrie, fournit dans notre pays 33,5 % du PIB national en employant plus de 35% de la population active, dont les machines et les biens d'équipements lourds sont le premier secteur industriel, suivi de près par la chimie de base et la pharmacie, le secteur automobile... Cela a comme conséquence d'assurer une production de déchets industriels importante.

De plus, bien qu'il existe une classification définie et une législation rigoureuse, des problèmes sont toujours présents. La Loi sur les déchets et l'économie en cycle fermé de 1994 stipule que le pollueur doit supporter la responsabilité et le coût de l'élimination des déchets. Ce traitement des déchets industriels correspond donc au secteur privé. Néanmoins, cela pose certains problèmes. En effet, il y a un certain manque de contrôle sur ces déchets. De plus, il pourrait y avoir dans certains cas une recherche de l'intérêt purement économique qui peut endommager l'environnement. Néanmoins, la fonction publique (l'État et les Länder à niveau régional) est désireuse de participer dans ce traitement. En effet, les Länder veulent s'approprier de la gestion des déchets puisqu'ils possèdent des usines d'incinération en surcapacité. Néanmoins, ce problème de surcapacité a favorisé le traitement de déchets provenant d'autres pays d'origine, de façon à ce que l'Allemagne se responsabilise en grande partie de ce problème mais contredit aussi la Convention Basel de 1989 signée par 170 pays qui se compromettaient à se faire responsable de leurs propres déchets.

D'autre part, il existe une classification selon l'usage qu'on peut faire de ces déchets (recyclables ou pas) et selon la source (domestiques ou industriels). Au niveau juridique, l'Allemagne possède l'Ordonnance de Packaging de 1991 qui oblige les entreprises à récupérer le packaging de leurs produits, ce qui a eu un important impact dans l'industrie : les entreprises cherchant donc à diminuer le plus possible le packaging et faciliter la réutilisation des déchets. C'est le cas de l'industrie automobile qui crée des pièces facilement dissociables, code les plastiques afin de faciliter leur identification... Il y a un impact même dans le secteur électronique où l'on favorise un montage avec des pièces facilement réutilisables.

C'est ainsi qu'avec cette ordonnance et le Système Dual, l'Allemagne est un modèle au niveau de la réutilisation des déchets, modèle qui a déjà inspiré certains pays de l'Europe comme l'Autriche, la Belgique, ... Cela est renforcé par un mode législatif qui se soutient de plus en plus par la politique « le pollueur payeur ».

Tout cela révèle pourtant certains problèmes dont l'Allemagne est consciente. Conscients des conséquences néfastes pour d'autres pays lorsqu'ils doivent faire face à la présence de déchets industriels (dont certains sont dangereux) dans des rues, à côté du réseau d'eau potable, etc. C'est ainsi que nous voulons appeler d'abord à une coopération internationale afin d'établir une classification des déchets beaucoup plus rigoureuse, de façon à ce que tout ce qui peut être traité ou recyclé soit identifié et ainsi éviter une mauvaise gestion des déchets. Nous appelons en deuxième instance à une réglementation internationale visant à impliquer les Gouvernements de façon active dans ce processus de gestion et à en suivre les résultats, de manière à ce que la gestion des déchets dépende aussi de l'État. C'est ainsi que nous pourrions faire un suivi de façon globale dans chacun des pays, visant à trouver un accord afin de limiter les déchets industriels dans les années à

venir. Et nous proposons aux pays ici présents à s'engager afin de mettre en place une politique visant à générer une réaction de la part des industries qui commencent à produire de différente façon comme c'est le cas en Allemagne.

En outre, conscients des différences entre les pays industrialisés, responsables de ces déchets, et les pays en développement qui souffrent des conséquences, nous proposerons une gestion plus durable des déchets ; de manière à ce que certains pays qui reçoivent des déchets, soient aidés à la gestion de ceux-ci. Les pays qui ont les moyens de traiter ces déchets pourront exporter leur technologie de gestion tout en étant les responsables directes de ces usines de traitement des déchets.

Finalement, nous demandons à tous ceux présents dans cette Commission une coopération. L'Allemagne est consciente de ses problèmes mais aussi des tensions au niveau mondial. Nous devons réussir une « combinaison de l'écologie et l'économie », la parfaite symbiose, des mots du directeur exécutif allemand de l'UNEP (Nations Unies pour le Problème Environnemental).

Nous faisons donc appel à une conscience envers ce problème international et non une action qui dépendrait d'un simple intérêt économique. Nous faisons donc appel à la recherche de la sécurité de nos citoyens, du développement de nos industries et de la préservation de notre environnement. Nous faisons donc appel à un accord international nécessaire qui ne laisse aucun pays en retrait. Nous faisons donc appel, comme Nation souveraine, au débat, à la négociation et finalement à la solution de ce problème qui nous atteint tous.